



République Française  
Département du Pas-de-Calais

# Commune de Fouquereuil

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 Juin 2024

N° 2024 014

Par suite d'une convocation en date du 21 juin 2024, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Jeudi 27 Juin 2024 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard OGIEZ, Maire.

Etaients présents : Mr OGIEZ Gérard, Mr BILLET Guy, Mme VERPRAET Séverine, Mr JOURDAIN Michel, Mme BOVAL Régine, Mr BRASME Christian, Mr PEREIRA Fabrice, Mme BILLET Dany, Mme DRAB Sabine, Mr GUISSSE Roger, Mr LIAGRE Jean-Paul, Mme CRASQUIN Christine et Mme CODRON Violette

Absents excusés ayant donné procuration : Mr MARECAUX Sébastien à Mr OGIEZ Gérard, Mme KREPULEC Patricia à Mme BOVAL Régine, Mme MALINGUE Caroline Mme VERPRAET Séverine

Absents excusés : Mme KOBRZYNSKI Linda

Absents : Mr BAYARD Didier, Mr LENGLET Laurent

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mme VERPRAET Séverine a ainsi été élue secrétaire de séance.

### Objet : Projets Communaux du 2<sup>e</sup> semestre 2024

Membres en exercice : 19    Présents : 13    Exprimés : 16  
Vote :    Pour    16    Contre : 0

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de l'AGPF et le vote du Budget Primitif 2024, il a été validé plusieurs projets de travaux/ aménagements qui sont réalisés ou en cours de réalisation (acquisition foncière voie verte / création aire de jeux et ses abords au clos fleuri / motorisation des portails aire de jeux et cimetière / Cheminement accès école maternelle / Cloture)

Il présente le projet de couverture partielle du terrain de pétanque, qui avait été initialement évoqué pour l'année 2025 et sollicite l'avis de conseil municipal quant à une réalisation plus proche, sur ce 2<sup>ème</sup> semestre 2024, afin d'effectuer l'ensemble des travaux d'aménagement de la zone du foyer communal sur une même période.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents DECIDE :

- De valider l'aménagement des terrains de pétanque avec la couverture partielle des zones de jeux.
- D'autoriser Mr le Maire a signer le devis permettant la réalisation du projet

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme, le Maire



Gérard OGIEZ

REÇU LE 28 JUIN 2024

